

Le Diocèse de Trois-Rivières appuie le mouvement Le communautaire à boutte
Prendre soin de celles et ceux qui prennent soin de notre filet social

Trois-Rivières, le 15 septembre 2026 – À l’occasion de la mobilisation nationale du mouvement Le communautaire à boutte, qui se déroule aujourd’hui à Trois-Rivières, le Diocèse de Trois-Rivières manifeste son appui aux travailleuses et travailleurs ainsi qu’aux organismes du milieu communautaire québécois.

Présents au cœur des collectivités, ces organismes accueillent et accompagnent des personnes et des familles touchées par la pauvreté, l’isolement, la maladie, la violence, l’exclusion ou différentes formes de précarité. Ils défendent des droits, favorisent la participation citoyenne et créent des lieux où les personnes peuvent retrouver des liens, une voix et un pouvoir d’agir. Leur action constitue une part essentielle du filet social québécois.

« Nous ne pouvons pas reconnaître le rôle essentiel des organismes communautaires tout en laissant leurs équipes travailler dans l’épuisement et la précarité. Prendre soin de notre filet social, c’est aussi prendre soin de celles et ceux qui le tissent chaque jour », affirme l’abbé Claude Lapointe, administrateur diocésain du Diocèse de Trois-Rivières.

Un engagement enraciné dans notre histoire et notre mission

L’appui du diocèse s’inscrit dans une histoire de présence auprès des personnes et des collectivités. Au Québec, plusieurs organismes communautaires sont nés de l’engagement de communautés chrétiennes, de communautés religieuses et de personnes croyantes qui ont voulu répondre concrètement aux besoins de leur milieu. Ces initiatives ont contribué à tisser des réseaux d’entraide et à faire émerger des réponses collectives qui demeurent aujourd’hui indispensables.

Tout en reconnaissant pleinement l’autonomie des organismes communautaires, le diocèse voit dans leur action une proximité avec sa propre mission. La foi chrétienne appelle à reconnaître la dignité de chaque personne, à se tenir auprès de celles et ceux que la société risque de laisser en marge et à agir sur les conditions qui engendrent la pauvreté et l’exclusion. Cet engagement ne consiste donc pas seulement à répondre à des besoins immédiats : il invite aussi à soutenir la participation citoyenne, la justice sociale et la capacité des communautés à prendre soin de leurs membres.

« Le milieu communautaire ne fait pas qu'offrir des services. Il crée des liens, permet à des personnes de reprendre la parole et aide nos collectivités à reconnaître les réalités qui demeurent trop souvent invisibles. Pour la pastorale sociale, soutenir ce mouvement, c'est prolonger une histoire d'engagement et rappeler que la dignité humaine doit se traduire dans nos choix collectifs », souligne Jonathan Lacasse, répondant à la pastorale sociale du Diocèse de Trois-Rivières.

Une responsabilité collective

Le diocèse estime qu'un filet social solide repose sur une responsabilité partagée. Lorsque les organismes manquent de ressources, que leurs équipes s'épuisent ou qu'elles ne peuvent plus répondre aux besoins grandissants, ce sont les personnes accompagnées et l'ensemble de la collectivité qui en subissent les conséquences.

Dans son encyclique *Magnifica Humanitas*, le pape Léon XIV rappelle que la dignité humaine, le bien commun, la subsidiarité, la solidarité et la justice sociale doivent orienter les choix collectifs. Il nomme notamment la contribution des travailleuses et travailleurs, de la société civile, des mouvements populaires et des communautés de foi à l'édification d'une société plus juste.

Le Diocèse de Trois-Rivières appuie ainsi les principales revendications du mouvement :

- des conditions de travail décentes;
- un financement suffisant à la mission;
- une reconnaissance pleine et entière des organismes;
- la protection de leur autonomie et la fin du financement précaire;
- un investissement dans le modèle communautaire comme pilier stratégique de la société québécoise.

Le diocèse invite les diocésaines et diocésains, les paroisses, les communautés chrétiennes et la population à s'informer, à relayer les revendications du mouvement, à participer à la mobilisation et, selon leurs possibilités, à contribuer à son fonds de soutien.

Le rassemblement débutera à 11 h au 1750, avenue Gilles-Villeneuve, à Trois-Rivières. Le départ de la marche est prévu à 13 h et la mobilisation prendra fin vers 15 h.

Pour en savoir davantage ou soutenir le fonds de mobilisation : www.aboutte.info

- 30 -

Source : Simon Bournival
Responsable des communications
Coordonnateur de la pastorale diocésaine
Diocèse de Trois-Rivières
communication@diocese-tr.qc.ca / 819 379-1432, poste 2354